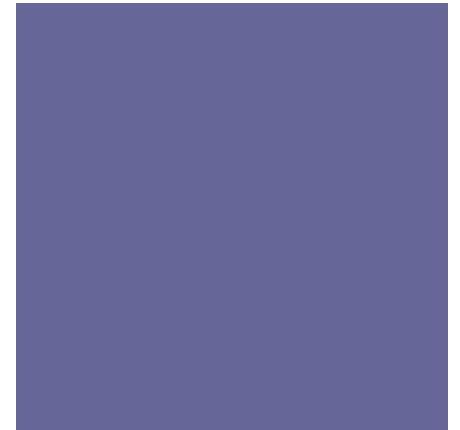




- Bienvenue
- Au
- Lycée Sévigné



Réunion des Parents de 2ndes  
Jeudi 08 Septembre 2022

- Rentrée 2023/2024



# SOMMAIRE

- Les caractéristiques de l'établissement et le contexte de rentrée
- La communication entre les parents, les élèves et le lycée  
*Focus sur les accès à Toutatice et à Pronote*
- Le baccalauréat : objectifs et présentation
- La classe de seconde
- Les RDV de l'année de 2de et l'orientation
- Focus sur la voie technologique scientifique
- Focus sur la vie scolaire
- Présentation des représentants de parents d'élèves



## CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE RENTREE

Une communauté éducative de **plus de 1200 membres**, hors parents et responsables légaux

138 personnels

1131 élèves

- 34 divisions

- **430 élèves en seconde générale et technologique sur 12 divisions**

- 9 premières générales et 2 premières technologiques

- 8 terminales générales et 3 terminales technologiques

- 275 élèves en section européennes (DNL) dont 96 élèves de seconde

- 100 élèves en pôles et en sections sportives

- Langues vivantes : anglais, allemand, chinois, espagnol, italien

- enseignements facultatifs en seconde : japonais, latin

# LA COMMUNICATION

## accès à Toutatice :

<https://www.toutatice.fr/portail>

The image shows two parts of the toutatice.fr website. On the left is the main portal page, and on the right is a login modal window.

**Main Portal Page (toutatice.fr):**

- Header: toutatice.fr espace numérique de l'éducation en Bretagne. Includes logos for Bretagne, Académie de Rennes, and EduConnect.
- Search bar: Recherche
- Text: "Le portail web qui permet d'accéder à l'ensemble des ressources et services numériques en rapport avec votre activité, que vous soyez élève, enseignant, personnel administratif et technique, parent d'élève... Si vous avez besoin d'aide pour vous connecter, consultez la page Aide à la connexion."
- Image: A woman working at a computer.
- Section: "Parents, élèves des écoles et établissements publics de l'académie". Text: "L'accès à Toutatice pour les élèves et les représentants légaux est ouvert depuis le 1er septembre à 8h30. Les données relatives à l'inscription des élèves sont régulièrement mises à jour dans EduConnect. Il est donc possible, en cette période de rentrée, que votre compte ne soit pas encore associé à la bonne structure et ne vous permette pas d'accéder à vos services en ligne. Nous vous conseillons d'attendre quelques jours avant de signaler un éventuel problème à votre chef d'établissement. Pour toute question relative à votre accès EduConnect, merci de vous reporter aux pages <https://parent.ac-rennes.fr/assistance> et [- Section: "Météo du numérique". Text: "Retrouvez pendant la période de rentrée la météo en contenu des principaux services numériques de l'académie." Link: <https://météo-du-numérique.ac-rennes.fr>
- Section: "Ressources pour la continuité pédagogique". Text: "renez-vous sur l'espace pédagogique de l'académie de Rennes". Includes icons for: ETATS GÉNÉRAUX DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION 2020, webiDée, TOUT@VOUS WIKIRADIO, and Cooperatives pédagogiques numériques interactik Formation en ligne.
- Footer: "Tout sur toutatice.fr", "Ressources" \(administratives, pédagogiques\), "Je me connecte" \(J'accède à mon profil\).](https://élève.ac-rennes.fr/assistance</a>.)

**Login Modal Window:**

- Text: "Vous souhaitez vous connecter à un service toutatice.fr"
- Options: "avec : EDUCONNECT" (with logo) OR "avec le profil :"
- Profile Selection: "Élève", "Parent ou représentant légal", "Personnel", "Invité" (each with an icon).
- Buttons: "Aide", "Aide à la connexion"

**Help Message Box (Bottom Right):**

Besoin d'aide pour activer / gérer mon compte EduConnect ?

Je me rends sur <https://parent.ac-rennes.fr>

Espace parents

Résultats aux examens 2020 (08/07/20)

Les résultats aux examens de la session  
2020 sont consultables en ligne  
gratuitement.

LES RÉSULTATS  
DES EXAMENS

Académie de Rennes : A...



Espace scolarité CLG VICTOR  
SEGALEN



Espace scolarité LGT SEVIGNE



Scolarité Services 2nd degré



Site Web externe du COLLEGE  
VICTOR SEGALEN DE  
CHATEAUGIRON



Webclasseur

Mes infos scolarité

COLLEGE VICTOR SEGALEN

# Comment communiquer ensemble ?

- Les élèves et les familles pourront communiquer par Pronote avec leurs enseignants par l'outil « Communication » => « Discussion ». Attention à doser le nombre de communications (1123 élèves et plus de 2000 parents)
- Une adresse spécifique est dédiée à la vie scolaire (précisée en fin de diaporama)
- Les autres communications s'effectuent via l'adresse électronique du lycée :

**[Ce.0352304p@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0352304p@ac-rennes.fr)**

- Le lycée transmet les informations par plusieurs canaux pour assurer la diffusion la plus efficace :
  - *Les informations sont déposées dans Pronote (« Informations et communication ») : nécessite de se connecter régulièrement pour disposer des dernières informations,*
  - *Envoi également réalisé par mail = implique que le lycée soit informé des changements de coordonnées, notamment de mail. Cela peut se faire facilement sur les Téléservices (accessibles via Educonnect)*
  - *Les bulletins sont transmis par mail.*
  - *Mise à disposition d'informations sur le site du lycée :*
    - **<https://www.lycee-sevigne-cesson.ac-rennes.fr/>**
- *Pour toute difficulté de connexion : contacter le secrétariat de scolarité*
- **[Secretariat3.0352304p@ac-rennes.fr](mailto:Secretariat3.0352304p@ac-rennes.fr)**

## ORGANISATION DU BACCALAURÉAT

Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

*Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, en 1<sup>re</sup> et en terminale*

*La suppression des filières et un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels*

Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

*Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.*

*Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.*

# Les EPREUVES du BACCALAUREAT

**CONTRÔLE  
CONTINU**

**40%**  
de la note  
finale

**60%**  
de la note  
finale

**ÉPREUVES  
FINALES**

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>



**1** épreuve anticipée  
en première

Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
en terminale

Enseignements de spécialité (2)

Philosophie

Oral final



## La classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique

### Test de positionnement :

- Entre le 11 septembre et le 29 Septembre 2023, chaque élève passe un test de positionnement en **maîtrise de la langue française** et en **mathématiques**, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

### Accompagnement personnalisé :

- Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

### L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études  
Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)  
Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

## QUELQUES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

**La présentation de la classe de seconde par les équipes pédagogiques :**

*Jeudi 28 septembre 2023 – 18h00*

**La rencontre parents–professeurs (individuelles) :**

*Mardi 21 Novembre (2de 07 à 12)*

*Jeudi 23 Novembre (2de 01 à 06)*

**La réunion d’information sur l’orientation :**

- *Mardi 23 janvier 2024*



## EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE :

- **Courant novembre**, le lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- **Début janvier**, un sondage est effectué pour connaître les intentions des élèves concernant leur choix de spécialités.
- Pour la **voie générale**, au **2<sup>ème</sup> trimestre**, l'élève et sa famille indiquent **3 enseignements de spécialité** (*4 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement*) qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup>
  - Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
  - Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. **Au troisième trimestre**, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

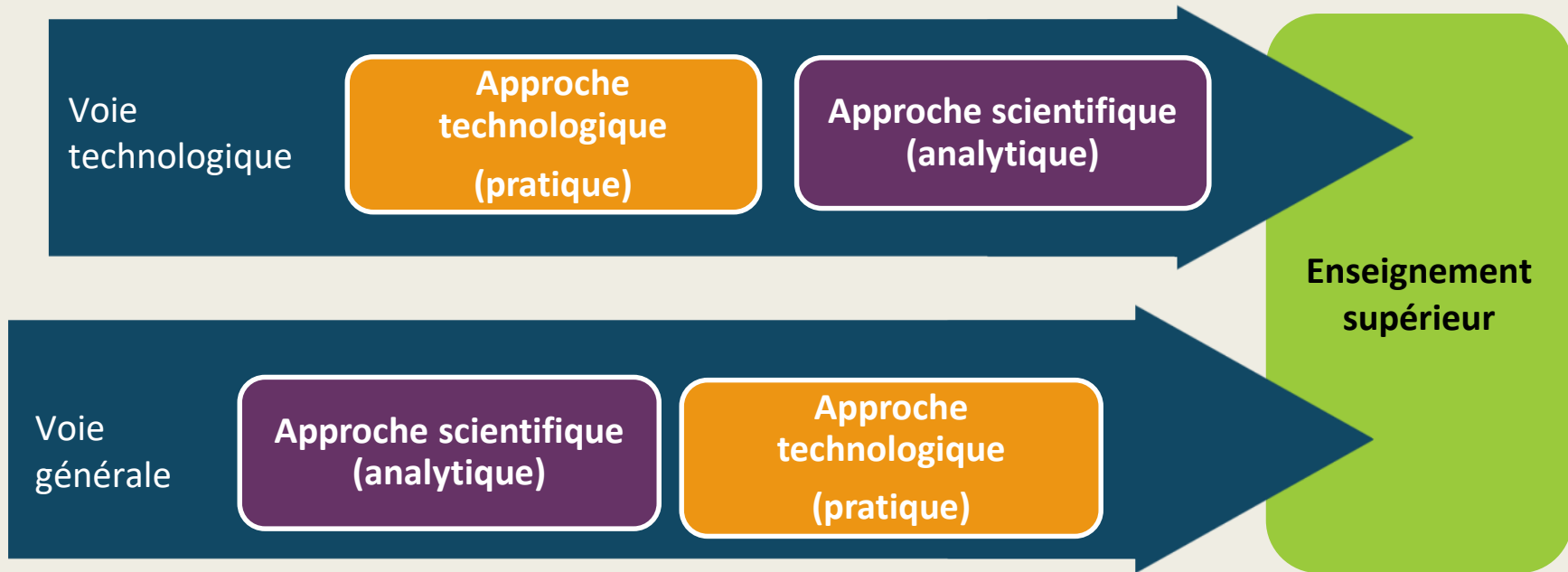


# FOCUS sur la VOIE TECHNOLOGIQUE SCIENTIFIQUE

Pourquoi construire un projet  
d'orientation via STI2D ou STL?

# Approche scientifique, oui mais avec une démarche spécifique :

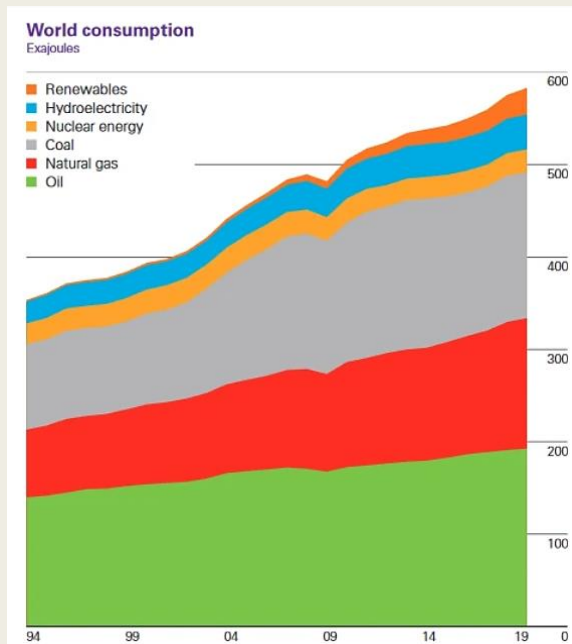
Un parcours alternatif vers l'enseignement supérieur scientifique



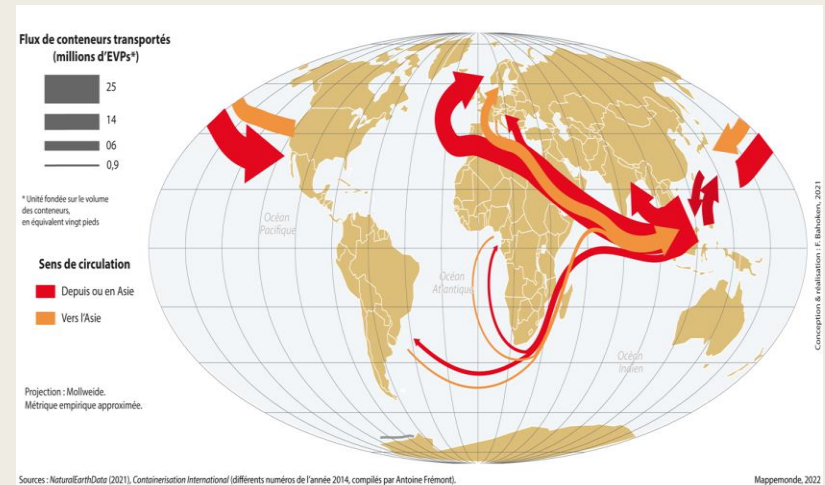
# Des besoins induits par un contexte mondial

- Un monde en tension au niveau géopolitique et climatique

Enjeux liés à la consommation d'énergie et donc à la production



Enjeux liés à la maîtrise de l'intégralité de la chaîne de valeur



# .. une impulsion nationale pour y répondre :

- Des impulsions politiques



Source : Ministère de l'économie, des finances, de la souveraineté industrielle et numérique  
<https://www.economie.gouv.fr>

# Un plan d'investissement et des domaines cibles



54 milliards d'euros  
déployés sur 5 ans



INNOVATION





# Des champs identifiés par France 2030

...qui convergent avec les problématiques sociétales et thématiques d'études ciblées dans le programme:



Améliorer l'efficacité énergétique

Réduire l'impact environnemental



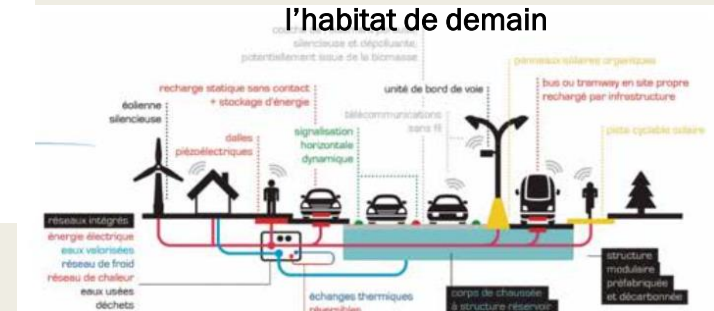
Favoriser la pratique sportive, préserver la santé



Assister l'homme



Gérer la ville du futur, concevoir l'habitat de demain



# En Bretagne, un secteur technologique dynamique



# Représentation des filles dans les filières technologiques scientifiques :

## Une question de représentation?



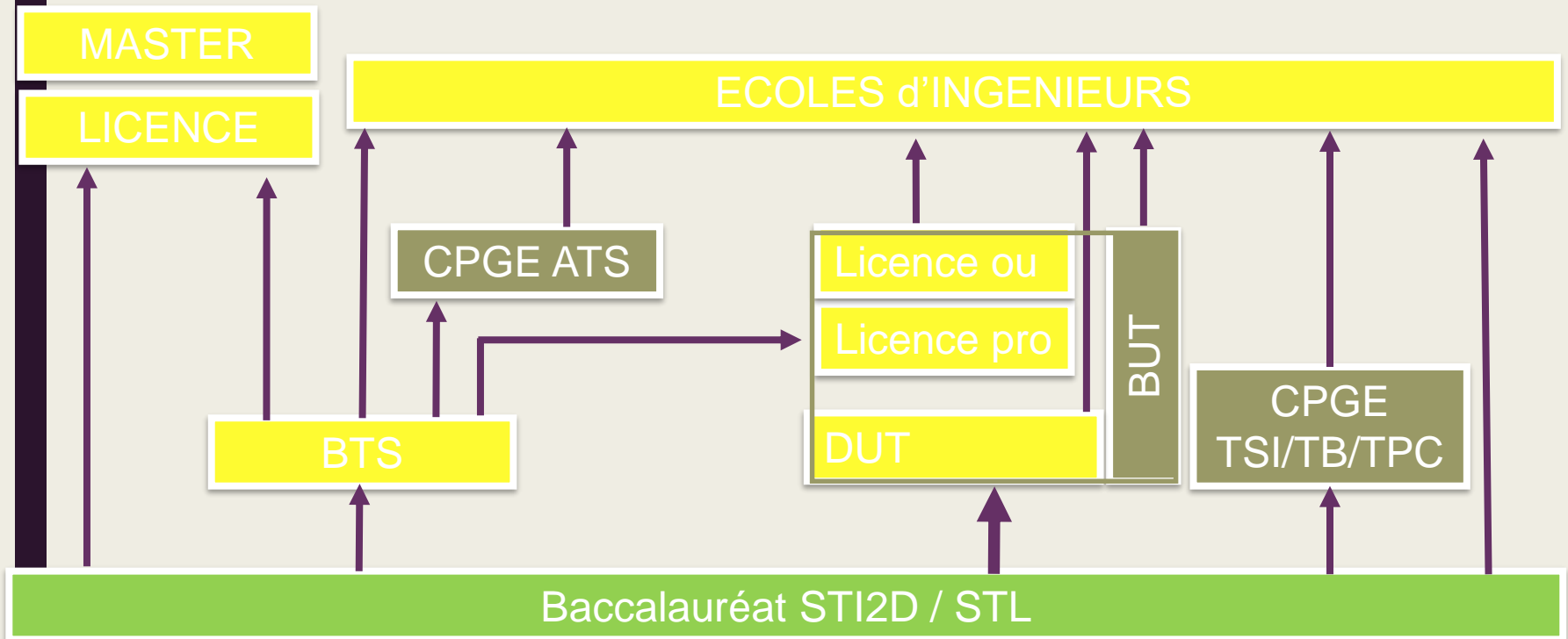
<https://www.ellesbougent.com/>

## Des lois incitatives

- La loi du 27 janvier 2011, dite « Loi Copé-Zimmermann »
- Pour les entreprises cotées, les sociétés de plus de 500 salarié(e)s ou avec un CA > 50 M€
  - Respect d'un quota de **40% de femmes dans leurs CA et conseils de surveillance des entreprises**. (en cas de manquement à cette obligation, **les nominations non-conformes sont annulées**).
  - obligation étendue aux entreprises de plus de 250 salariés en janvier 2020
- ⇒ **nullité des délibérations rendues** par des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés cotées ne respectant pas leurs obligations de parité.
  
- La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
  - - Obligation notamment de publier l'« **index de l'égalité hommes femmes** » et les actions mises en place.
  -
- La loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle
  - - Améliore notamment la transparence concernant l'index de l'égalité femmes-hommes en entreprise, créé par la loi du 5 septembre 1018

# Des parcours sécurisés et des possibilités d'insertion à différents niveaux de qualifications

DASEN / IA-IPR STI



# À propos des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE):

Le cycle d'ingénieur en 2 + 3 ans, 2 ans de classe préparatoire (intégrée ou non)

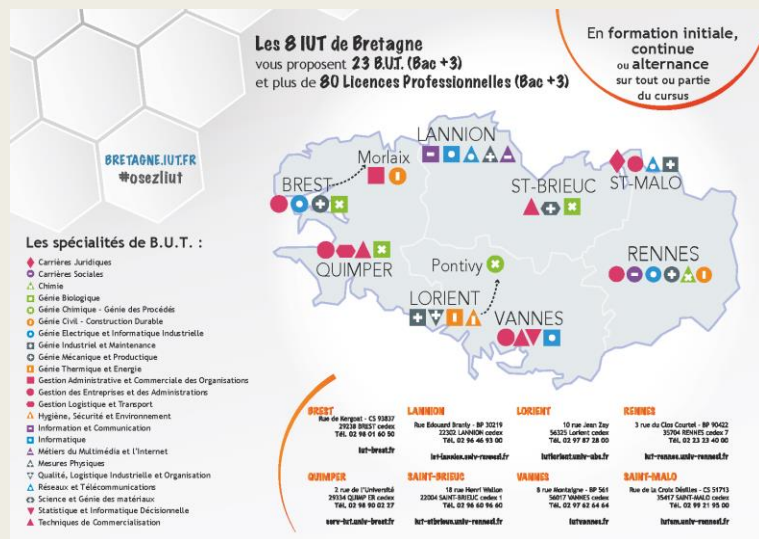
- Plusieurs modalités de recrutement pour les bacheliers technologiques:
  - Après le bac sur dossier et entretien (exemple INSA de Lyon et Toulouse) ou sur concours (Exemple Geipi polytech),
  - Après un bac + 2 (BTS ou DUT) sur dossier et entretien,
  - Après un bac + 2 (BTS ou DUT) et une classe préparatoire ATS,
  - Après une classe préparatoire CPGE non intégrée de type TSI, PC ou TPC.
- Des concours communs basés sur le principe de regroupement ou « banques »:
  - CCINP Concours commun des instituts polytechniques (ex ccp, banque de référence),
  - Centrale Supélec,
  - ...

# Cartographie des BTS, BUT et écoles

- Des réponses en terme de formations, proposées par l'enseignement supérieur

8 IUT avec 23 formations en BUT

De nombreuses écoles d'ingénieur réparties sur toute l'académie



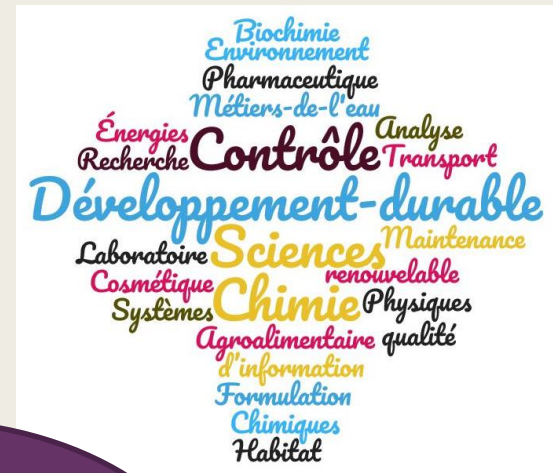




# STL – Exemples d'insertion professionnelle

STL-Biotechnologies

STL-Sciences physiques chimie en laboratoire



- Chercheur
- Ingénieur
- Vétérinaire
- Enseignant
- Chef de projet
- Technicien supérieur
- Qualiticien



## Parmi les déterminants de la réussite

### - travailler

- - régulièrement et méthodiquement
  - exploiter les temps et les ressources du lycée
  - se concentrer (de l'usage du téléphone, du portable...)
  - en solidarité
  
- se **projeter** dans une perspective bac-3/bac+3
- une orientation en fin de seconde vers la voie technologique ou vers la voie générale dans **leurs diversités**, à Sévigné ou dans un autre établissement.
  
- **s'engager** dans la vie du lycée : sa vie associative, sa vie institutionnelle
  
- **prendre soin de soi**, être attentifs aux autres, élèves et adultes
- Alimentation, sommeil, sollicitations (alcool festif, toxiques...)



+ LE LYCÉE

# + LE LYCÉE SÉVIGNÉ

Un cadre privilégié et agréable



Posez vos questions par SMS 06 87 46 97 15

# + 3 ACCES POSSIBLES

## ■ 1 ENTRÉE :

- Halle des Sports (“Portillon”) à 8H10 et aux intercours
- En dehors de ces horaires, l'accès est contrôlé par l'agent d'accueil



## ■ 2 SORTIES :

- Rue de la Chalotais et Halle des sports
- Ouverture le soir à 16h45 et 17h40 – Présence d'un personnel Vie scolaire





+ LA VIE SCOLAIRE



# Le Service VIE SCOLAIRE

## 2 CPE – 11 AED



Camille



Solène



Etienne T



Lucien



Thibaud



Lucile



M ROLLIER Sylvain



Mme LE NY Gaëlle



Yann



Tim



Etienne C



Anaïs



Ryane

+

# Suivi des classes 2 CPE (+ accueil d'une stagiaire)

• Mme LE NY



[gaelle.le-ny@ac-rennes.fr](mailto:gaelle.le-ny@ac-rennes.fr)

**Classes de 2<sup>nde</sup>1 à 2<sup>nde</sup>6**

**lères paires**

**Terminales paires**

• M. ROLLIER



[sylvain.rollier@ac-rennes.fr](mailto:sylvain.rollier@ac-rennes.fr)

**Classes de 2<sup>nde</sup>7 à 2<sup>nde</sup>12**

**lères impaires**

**Terminales impaires**





+ DU COLLÈGE AU LYCÉE...

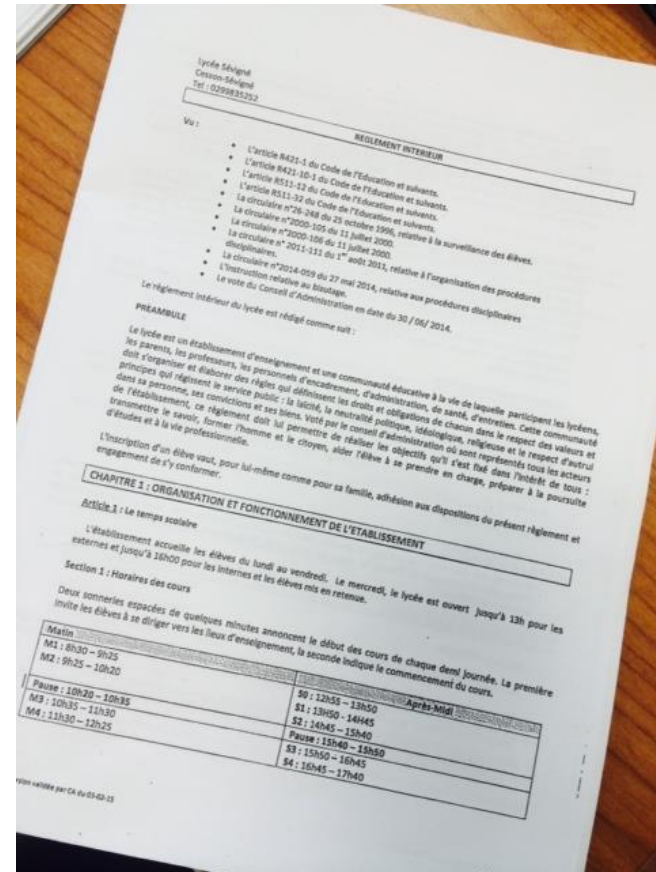


# DE GRANDS CHANGEMENTS...



# + NEANMOINS...

- **LES RÈGLES RESTENT LES MÊMES....**





# OBLIGATION D'ASSIDUITÉ

- PRESENCE OBLIGATOIRE A TOUS LES COURS et A TOUTES LES EVALUATIONS



# + 1 CONTRÔLE DE PRESENCE heure par heure



- 1 appel effectué (par informatique) par les enseignants
- A chaque heure de cours
- Appel aux parents si absence non signalée



+ QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

+

# SI VOTRE ENFANT NE PEUT SE RENDRE EN COURS...



- Vous devez signaler au plus vite par écrit (mail dans la mesure du possible)
- [vie-scolaire.0352304p@ac-rennes.fr](mailto:vie-scolaire.0352304p@ac-rennes.fr)
- ou par téléphone 02 99 83 52 96
- **Un appel téléphonique ne suffit pas pour régulariser l'absence, la « régler administrativement ». Un justificatif écrit vous sera systématiquement demandé.**



# + SI VOTRE ENFANT A ÉTÉ ABSENT...

- Il se présente **OBLIGATOIREMENT AU BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE** pour obtenir un billet de retour en classe.







# EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF ECRIT...

## • 1ère étape

- Relance orale auprès de l'élève
- Courrier aux parents

## • 2ème étape

- Relance courrier
- Inscription “non justifié malgré relance” sur le bilan trimestriel de l'élève sans possibilité de modification
- Sanction pour manquement aux obligations et/ou signalement à l'Inspection Académique

### Précision vocabulaire :

Pour l'établissement, une absence justifiée signifie qu'elle est réglée administrativement.

Un écrit est fourni par les parents.

Certains motifs sont recevables, d'autres non (absences volontaires, ...).



# EN CAS D'ABSENCES ET/OU DE RETARDS RÉPÉTÉS ET/OU CIBLÉS

(Non justifiés par un certificat médical)



- Convocation de l'élève
- Rencontre avec la famille
- Possible sanction



# OBLIGATION DE PONCTUALITÉ



# + SI L'ÉLÈVE EST EN RETARD...



- **PASSAGE OBLIGATOIRE AU BUREAU DES SURVEILLANTS AVANT DE RENTRER EN COURS**

- **ATTENTION :**

- **PAS DE QUOTA DE RETARDS AUTORISÉS...**



# OBLIGATION DE TRAVAIL



- **Rendre tous les travaux demandés**
- **Se soumettre à toutes les évaluations prévues ou non**
- **Respecter les conditions d'évaluation : tout élève surpris à frauder, à tricher sera reçu par la Direction du lycée et sanctionné**

# + ABSENCES AUX DEVOIRS



- LES RATTRAPAGES DE DEVOIRS SONT ORGANISES LE MERCREDI APRÈS-MIDI (Cf. Règlement Intérieur)
- CONVOCATION SI ABSENCES RÉPÉTÉES



# Diagnostic

- Un climat scolaire serein
- Des élèves de plus en plus investis dans les différentes instances et moteurs de projets (CVL, ASE)
- Peu de comportements inappropriés : absentéisme, irrespect, décrochage, conduites addictives....
  
- Peu d'espaces de travail à destination des élèves
- Un nombre croissant d'élèves en souffrance (Anxiété, pression scolaire, mal-être...)

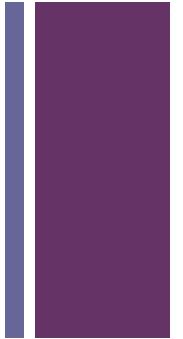


+ En cas de manquements  
mineurs ....





# INFORMATION AUX FAMILLES



AVIS A LA FAMILLE	
Ce document est à remplir par tout enseignant ou personnel souhaitant informer la famille d'un problème mineur rencontré avec un élève sur le temps scolaire.	
ENSEIGNANT : DISCIPLINE : DATE DES FAITS :                      HEURE :	
ELÈVE(S) CONCERNÉ(S)	CLASSE(S)
NATURE DU PROBLEME	
DEMANDE FORMULEE PAR L'ENSEIGNANT (Cochez l'une des 3 options)	
• Informations uniquement à la famille (sans punition) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
• Heures(s) de retenue <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
• Autre (Préciser dans le cadre ci-dessous) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Merci de remettre ce document au Bureau de la Vie Scolaire pour expédition à la famille.	

- Signalement d'un incident, d'un manquement mineur ou d'une exclusion de cours
- Rempli par l'enseignant ou un personnel vie scolaire (CPE/AED)
- Envoyé par la vie scolaire

# + HEURES DE RETENUE



- **LE MERCREDI APRES-MIDI  
UNIQUEMENT**



+  
PRINCIPES DU  
“BIEN VIVRE ENSEMBLE...”

+ RAPPEL DU MAITRE-MOT :





+ SITUATIONS PARTICULIÈRES

# + Besoins éducatifs particuliers PAP, PPS, PAI, AEEC

## Vos interlocuteurs

PAP	Professeur principal	CPE référent
PAI	Infirmière	
PPS	Professeur Principal	Référente MDPH
AEEC	Secrétariat Scolarité	Proviseur Adjoint M HUET

- Un **PAP lycée** est à établir en prenant contact avec le professeur principal (ou le professeur référent).
- Si le lycée n'a pas été destinataire en amont des besoins spécifiques (PAP Collège), il est indispensable d'en informer le professeur principal et le CPE référent puis d'établir le **PAP lycée**

# + POUR SIGNALER UN PROBLEME DE SANTÉ en particulier inquiétude / santé

- Mme LEBRUN Sandrine

- **DU LUNDI AU VENDREDI**

- (sauf le mercredi)

- **DE 8H15 À 16H15**

- **02.99.83.52.68**

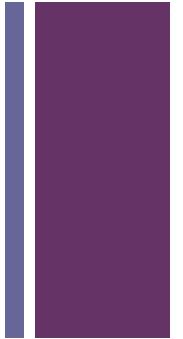
# + UNE INFIRMERIE







# SI VOTRE ENFANT EST MALADE...



- **CE QU'IL DOIT FAIRE :**

- Se rendre obligatoirement à l'infirmierie
- En cas d'absence de l'infirmière : bureau de la Vie scolaire.
- Déposer tout traitement médicamenteux à l'infirmierie

- **CE QUI EST INTERDIT :**

- Appeler directement un responsable légal pour quitter le lycée sans passer par l'infirmierie.
- Quitter l'établissement seul sans demander l'accord de la vie scolaire.

# + LA DISPENSE DE SPORT...



- **LA DISPENSE N'EXISTE PAS**
- **(Circulaire N° 90-107 du 17 mai 90)**
  - L'inaptitude ne dispense pas d'assister au cours d'EPS.
  - Les parents ne sont pas habilités à dispenser leur enfant de cours.



+

LE SELF



# AU SELF...de 11h30 à 13h30



## 1092 élèves inscrits demi-pensionnaires

- 1er service (impératif de déjeuner entre 11h30 et 12h20 si pas de cours)
- 2ème service ordre de passage par niveau (20 min par niveau)
- Prioritaires (DNL, Association Sportive)
- Horaires adaptés SHN

# + Lutte contre le gaspillage alimentaire

- Action « Ensemble, gaspillons moins »
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire : accompagnement des élèves au niveau du self (choix du repas, quantité adaptée, table de troc, personnel au tri, pesée des déchets), semaine défi zéro gaspillage
- Dans un cadre plus large de développement durable (consommation d'énergie, recyclage papier, ...)



+ UNE QUESTION SUR LA  
FACTURATION ?

- SERVICE INTENDANCE

- **02.99.83.52.60**

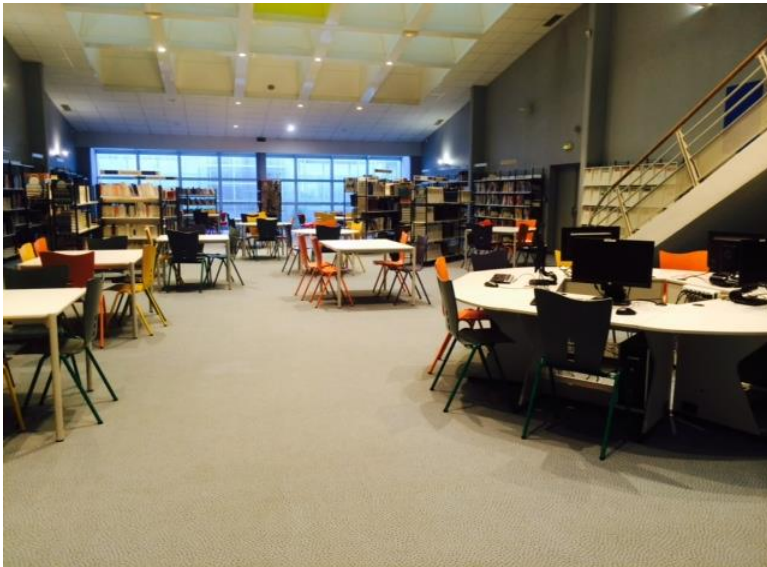
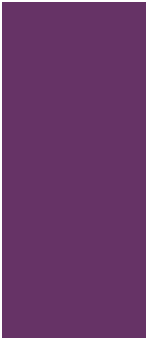




+ ESPACES DE TRAVAIL  
& DE DÉTENTE



# DEUX ESPACES DE TRAVAIL A DISPOSITION DES ELEVES...



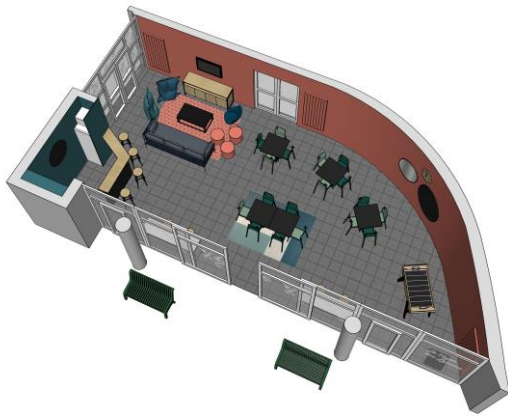
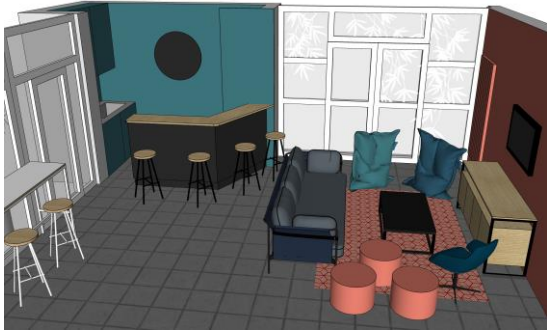
**CDI**

**FORUM**





# + 2 ESPACES DE DÉTENTE



■ FOYER DES ELEVES

■ *Passage à la Vie scolaire pour s'y rendre*



■ RDC BATIMENT RESTAURATION

# + CASIERS



Dés la rentrée par binôme pour les 2ndes

A partir du 11 septembre pour les autres niveaux, inscription auprès de la vie scolaire



+ VIE CITOYENNE



# COMMENT PARTICIPER À LA VIE DE MON LYCÉE ?

## DANS MON ÉTABLISSEMENT

Avant  
mi-octobre



**EN TANT QUE...**  
... délégué de classe

**QUELLES MISSIONS ?**  
→ **représenter** les élèves  
→ **assister** aux conseils  
de classe

- ✓ Durée 1 an
- ✓ Scrutin à 2 tours
- ✓ 2 titulaires  
+ 2 suppléants

**La parité  
est encouragée**

## AU CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

- ✓ Durée 2 ans
- ✓ Scrutin à 1 tour
- ✓ 10 titulaires  
+ 10 suppléants \*

**La parité  
est encouragée**

\* Renouvellement partiel chaque année.

**QUI ?**  
Présidé par le chef d'établissement  
20 membres dont  
10 représentants des lycéens

**QUELLES MISSIONS ?**  
→ **formuler un avis et des propositions**  
afin d'améliorer la vie lycéenne  
(activités culturelles et sportives,  
soutien scolaire, restauration, etc.)





# Des élèves engagés, porteurs de projets



- **Au sein de leur classe** : délégué de classe et/ou éco-délégué (**Election du 0/10 au 13/10**)
- **Au sein du Conseil de la Vie Lycéenne** : 20 membres (10 binômes élèves dès la classe de 2<sup>nde</sup> élus pour 2 ans). En Mars 2020, les élus du CVL ont reçu le Trophée du Challenge de la vie lycéenne de Bretagne. (**Election le 12/10**)
- **Au sein de l'association socio-éducative** : animation, participation et création de clubs (Journal, musique, cafétaria, ...)
- **Au sein du CESCE** : projets en lien avec l'éducation à la santé et à la citoyenneté (journée de lutte contre les discriminations, préventions des conduites à risques, le bien-être au lycée,...)
- Les élèves participent activement aux temps forts du lycée : organisation du forum des anciens élèves, carnaval, semaine des Talents, ...



# Les actions du CVL les années précédentes



- Organisation du carnaval, de la semaine des talents, du Forum des anciens élèves, du bal de promo des terminales
- Création du compte Instagram (cvl\_sevigne)
- Réflexion sur le réaménagement des espaces dédiés aux lycéens (idée d'une salle de repos, d'activités sportives libres, tables extérieures...)
- Actions de développement durable
- Rénovation du foyer des élèves financé par l'Association Socio-éducative



LES CLUBS

# + Forum des clubs existants au lycée

- Mardi 12 septembre

- Entre 12h et 13h50

- Forum (hall)

- Se renseigner, s'inscrire, s'informer



# + CLUB JOURNAL (A.S.E)



- ✂ 5 numéros/an
- ✂ Concours du Clémi
- ✂ Festival expresso
- ✂ Forum des médias lycéens
- ✂ Prix du jury académique en 2015

# + CLUB CAFET' (A.S.E) dans l'espace foyer



- A reconduire

- Gestion par les élèves, encadrés par un AED
- Ouverte aux récréations, le midi et temps scolaire selon la disponibilité des élèves

# + LES AUTRES CLUBS (A.S.E)



- Club Musique, en partenariat avec l'Escale (Maison des Jeunes de Cesson-Sévigné)
- Web radio
- Club débat
  
- D'autres à venir sur propositions d'élèves





+ LES TEMPS FORTS

# + LE CARNAVAL



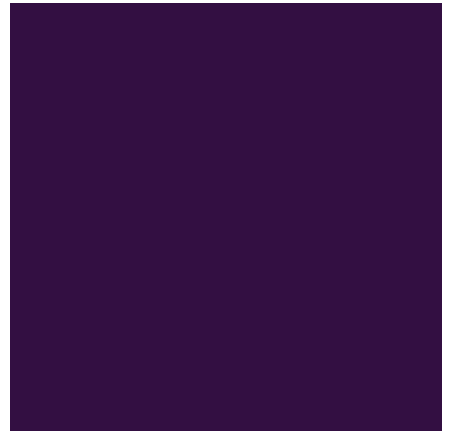
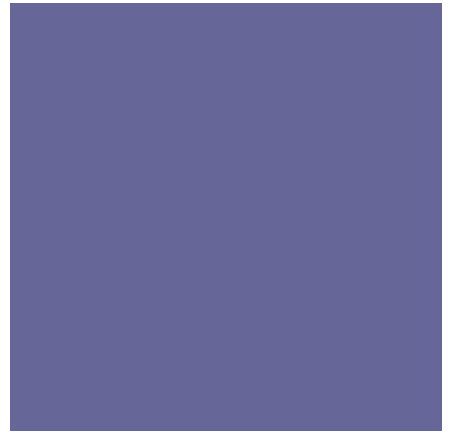
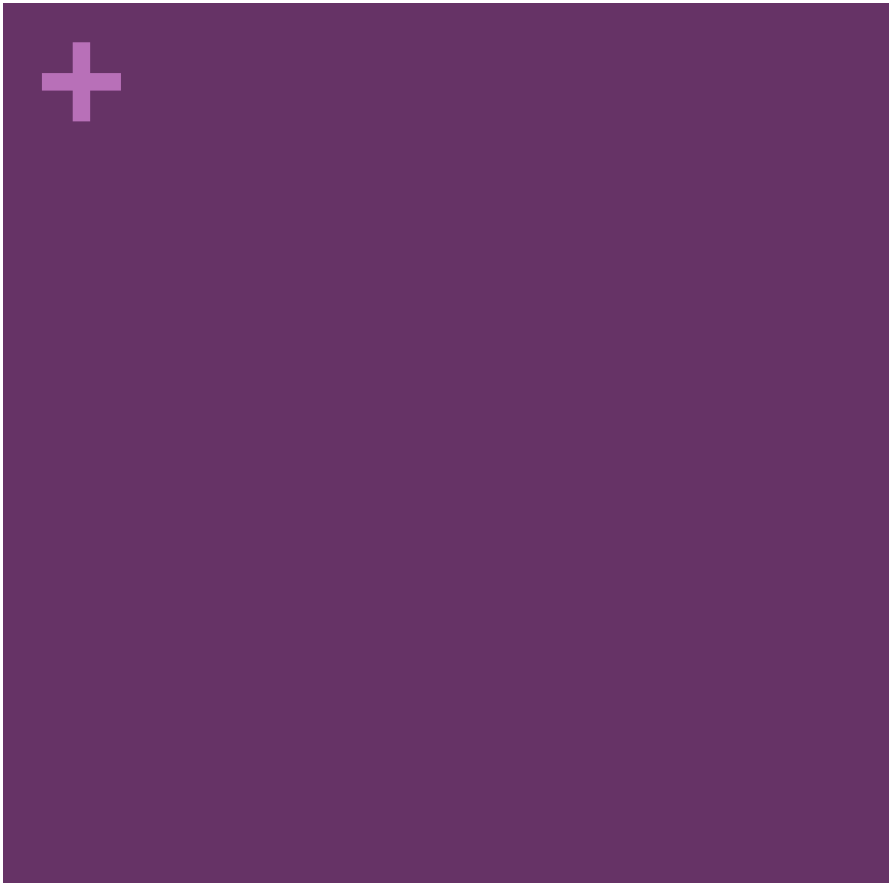
# + LA SEMAINE DES TALENTS



# + Editions précédentes

## Des concerts, des expositions, de la danse ....





Bonne rentrée !